

La direction "sport, jeunesse et vie associative" présente le programme

Les activités sportives pour l'année scolaire

Il y a trois façons pour une collectivité municipale d'encourager la pratique du sport: créer ou améliorer des équipements sportifs, subventionner les associations sportives de la commune, et organiser elle-même, en régie avec ses animateurs, des activités s'adressant aussi bien aux enfants qu'aux adultes.

C'est pour cette troisième forme d'encouragement à la pratique d'une activité physique, mais essentiellement axée sur le loisir que le service représenté par Sylvain Caillot, adjoint au maire chargé des sports et de la vie associative, et Philippe Lecarpentier, responsable des services, que la municipalité communique sur les modalités d'inscription et la liste des activités proposées.

Les informations pratiques

Ces activités sont réservées aux Valognnais ou aux enfants scolarisés à Valognes. Avant de choisir son ou ses activité(s), jeunes ou adultes, il conviendra de prendre rendez-vous à partir du 26 août à 9 heures, uniquement par téléphone. Lors de ce rendez-vous, les pièces à fournir seront communiquées, puis entre le 2 et le 6 septembre, les inscriptions par activités avec l'un des deux animateurs seront prises salle Léopold-Delisle, rue Léopold-Delisle.

Le début des activités aura lieu le 9 septembre, et l'abonnement annuel s'élève à 30 euros par adulte et à 20 euros pour un enfant, 10 pour le 2^e et gratuit pour le 3^e.

Un programme varié et axé sur le loisir

Pour les jeunes, les activités ont lieu les mardis, mercredis ou vendredis après la classe, et sont d'une durée variable selon qu'elles s'adressent aux 4-5 ans ou aux 6 ou 7-12 ans ou aux 12-16 ans. Ces activités reposent sur l'acquisition d'une culture sportive, alliant le plaisir à la pratique, l'approche sportive et ludique, les rencontres et les échanges entre jeunes.

Pour les adultes, les séances sont d'une heure et demie, elles ont lieu soit le mardi ou le jeudi pour le badminton (à partir de 16 ans), soit la marche nordique proposée avec trois horaires en matinée ou début d'après midi, le mardi, le jeudi ou le vendredi.

Enfin, « Santé vous active » est destinée aux personnes voulant reprendre une activité sportive en douceur, le lundi et le vendredi à l'heure du déjeuner. Ces activités pour adultes ont pour objectif de partager des moments sportifs en toute convivialité et ont lieu soit au gymnase du complexe sportif, soit au gymnase Félix-Buhot.

C. C.



Sylvain Caillot et Philippe Lecarpentier ont présenté le programme des activités. C. C.